

2019

Communication sur le progrès Pacte mondial des Nations Unies



DRIMS

23/07/2019

Table des matières

Déclaration de soutien :	2
Présentation de la société :	3
Le bien-être de nos collaborateurs :	4
Aller plus loin que les normes du travail :	7
Respect de l'environnement :	9
Lutte contre la corruption :	10
Horizon 2019/2020, amélioration continue :	10

Déclaration de soutien :

Par la présente « Communication sur le Progrès », nous sommes heureux d'exprimer notre soutien envers le Pacte Mondial des Nations Unies et ses dix principes concernant les Droits de l'Homme, les Normes internationales du Travail, l'Environnement et la Lutte contre la Corruption.

Les valeurs de DRiMS s'intègrent parfaitement dans le respect et la promotion du Pacte Mondial et nous vous exprimons notre volonté de faire progresser ces principes directeurs au travers de notre société.

Ainsi, nous nous engageons à communiquer auprès de nos salariés, partenaires et de nos clients sur nos engagements et à intégrer les principes dans la stratégie de développement de notre société.

Vous trouverez ci-jointe notre communication sur le progrès pour l'année 2018.

Anny NAIM

Gérante

Présentation de la société :



Fondée il y a treize ans, DRiMS est une Entreprise de Services du Numérique basée à Paris, et, à croissance maîtrisée. DRiMS apporte de la valeur ajoutée à ses clients en mettant à leur disposition le savoir-faire et l'expertise informatique de ses salariés.

L'activité principale de la société est de fournir des services de prestations intellectuelles. Nos clients sont des grands comptes du secteur de la Banque, de la Finance, du Service et du Tourisme.

Les consultants interviennent au sein de projets complexes grâce à leur double compétence, technique et fonctionnelle.

Quatre pôles de compétences sont représentés :

- ❖ Développement / Maitrise d'œuvre
- ❖ Conseil / Maitrise d'ouvrage
- ❖ Décisionnel (Business Intelligence)
- ❖ Infrastructure

- Engagement
- Confiance
- Personnalité
- Ecoute
- Agilité
- Equipe
- Ambition
- Diversité

Nos Valeurs

Retrouvez nous sur :



Le bien-être de nos collaborateurs :

□ Droits humains et fondamentaux

L'entreprise garantit à ses collaborateurs le respect des Droits Humains Fondamentaux que sont notamment le droit au respect de la vie privée, la liberté d'association et la prévention de tout traitement dégradant ou inhumain (**Voir l'annexe : « Engagement managérial »**).

Afin de veiller au Bien-être de ses collaborateurs, quelques éléments ont été mis en place :

Des bouteilles d'eau minérale de 1,5L sont mises à disposition des salariés qui peuvent se servir librement tous les jours. Aussi, un lieu pour se restaurer a été aménagé. On y trouve : un lavabo (avec tout le nécessaire pour faire la vaisselle ou pour se laver les mains), un lave-vaisselle, une bouilloire électrique, une cafetière, un réfrigérateur, un micro-onde, de la vaisselle, des couverts, ainsi que du café, du thé et des petits gâteaux.

Le personnel dispose également d'une salle de pause (déjeuner, réunion, repos, etc.).

De par son activité, DRiMS ne fait pas appel à des fournisseurs étrangers. Elle n'est donc pas exposée aux problématiques liées au non-respect des Droits de l'Homme et n'a pas eu recours à des mesures particulières pour la protection des salariés dans des zones risquées.

❖ Management de proximité

Pour assurer leur bien-être, chaque collaborateur est accompagné individuellement dans son parcours et sa carrière au sein de DRiMS. Un suivi est assuré via l'organisation de rencontres régulières et d'entretiens avec le/la commercial(e) en charge du compte pour les consultants, ou un responsable pour le staff du siège. La gestion des carrières est organisée, planifiée et structurée afin d'assurer à tous un développement personnel optimal. **100% des salariés ont eu un entretien individuel annuel en 2018.**

« DRiMS met un point d'honneur à faire de son savoir-faire en conseil et recrutement une force qui profite à toutes les parties prenantes de l'organisation. »

■ Formation :

DRiMS sait que ses consultants ont besoin de développement professionnel et personnel. Continuer à apprendre fait partie de ce qui les stimule le plus et leur permet d'être toujours plus à l'aise dans leur environnement de travail. C'est pourquoi, des actions de formation sont mises en place de manière individualisée, les transferts de compétences au travers d'échanges entre collaborateurs lors de sessions de travail sont favorisés. Des formations de présentation des nouvelles technologies sont également organisées. Enfin nous encourageons la participation des salariés à des conférences, salons ou événements.

- ⇒ 20% de nos collaborateurs ont reçu une formation en 2018
- ⇒ Des formations sur des compétences techniques et fonctionnelles telles que : Product Owner, Méthodologie, Anglais, etc... Mais également une réunion d'Information et de Sensibilisation à la RGPD.
- ⇒ Un budget total de formation de 13 000€ H.T

- **Contrats** : L'entreprise a également recours à des contrats de travail au 4/5 et au télétravail dans un souci de respect de la vie privée de chacun : les rythmes de travail sont ainsi adaptés aux besoins des salariés.

□ Communication interne

Nous pensons qu'entretenir bonne communication interne est le meilleur des chemins vers une vie commune agréable et vers la compréhension des objectifs de chacun. Pour ce faire nous organisons plusieurs types d'événements :

- **Evénements** : Des « afterwork » et soirées sont organisés tout au long de l'année afin de faciliter les rencontres et échanges. C'est aussi l'occasion de communiquer à l'ensemble des salariés sur les engagements de DRiMS et les actions menées.
- **La journée Bien-être au travail** : Sur initiative de la direction de DRiMS, un séminaire sur le bien-être au travail a été organisé avec le coach et formatrice Betty MOREAU. Au programme des deux premières séances nos collaborateurs ont pu en apprendre plus sur la gestion du conflit et la communication non violente.

Aller plus loin que les normes du travail :

❖ Diversité et égalité des chances

La gestion des Ressources Humaines est assurée dans le respect de l'égalité entre les collaborateurs. Les candidatures sont étudiées de manière égale. La mise en place d'un logiciel de gestion des candidatures permet de gérer de multiples paramètres et ainsi de recruter et gérer les carrières de nos consultants en toute impartialité.

- **Le travail des femmes :** Dans un milieu en pénurie de profil féminin tel que l'informatique DRiMS fait tout son possible pour lutter contre les discriminations qui les touchent. Aussi bien dans sa politique de recrutement et de positionnement que dans la rémunération.
- **Diversité géographique :** DRiMS accueille aussi des profils internationaux intéressés par le marché français et s'est récemment associé à un cabinet de conseil juridique afin de faciliter la venue de consultants étrangers. Depuis le mois de Juillet 2018 trois consultants ont été engagé depuis l'étranger.

- **Diversité de formation** : tous les cursus sont pris en compte (universités, écoles, BTS). Tous les niveaux d'étude et types de formation sont étudiés.
 - ⇒ BTS (Bac +2) : 6%
 - ⇒ Licence (Bac +3) : 10%
 - ⇒ Master – Diplôme ingénieur (Bac +5) : 84%

❖ Privilèges aux salariés



		
Avantages	Comité d'entreprise	Santé
<ul style="list-style-type: none">● Primes de congés● Remboursement des transports	<ul style="list-style-type: none">● Loisir● Culture● Bien-être	<ul style="list-style-type: none">● Mutuelle 50% prise en charge● Prévoyance

Respect de l'environnement :

Concernant l'environnement DRIMS souhaite redoubler d'effort pour réduire sa trace écologique et influencer les comportements de ses collaborateurs et ses partenaires. En 2019 la société s'inscrit dans une démarche à long terme et mettra en place une amélioration continue de sa politique écologique. Pour cela plusieurs initiatives ont été prises :



□ Faire participer tous les collaborateurs :

Lors de ses réunions de vie commune au bureau, les collaborateurs seront appelés chacun leur tour à présenter une recommandation de pratique écologique à mettre en place dans la vie personnelle ou la vie professionnelle. Nous espérons par ce biais :

- ⇒ Sensibiliser les collaborateurs
- ⇒ Encourager l'information et la réflexion autour des enjeux environnementaux
- ⇒ En apprendre plus sur les nouvelles solutions
- ⇒ Identifier et appliquer les « best practices » pour l'entreprise
- ⇒ Communiquer et promouvoir autour des best practices

❖ Identifier les axes d'améliorations

- **La consommation électrique dans nos locaux :** Pour l'instant équipé de plafonniers compatibles avec des ampoules A++ nous comptons faire des efforts pour sensibiliser notre équipe à leur utilisation, l'entreprise a également recours à du chauffage basse consommation.
- **La rationalisation des impressions :** sensibilisation des collaborateurs à la réduction du volume d'impressions (noir et blanc en priorité, recto-verso, systématisation de l'aperçu avant impression...), procédés mis en place pour renvoyer les cartouches d'encre/toners dans le centre de recyclage du fournisseur (société Brother), réutilisation des papiers imprimés non-utilisés comme brouillons ou bloc-notes. Dans le cadre de notre politique d'amélioration continue nous surveillons de près la consommation et tendons vers un objectif 0 papier.

- **La copropriété :** DRiMS se situe dans un bâtiment abritant majoritairement des locaux professionnels, nous prévoyons de nous rapprocher des autres entreprises pour travailler ensemble à la réduction de notre consommation énergétique ainsi qu'à un meilleur tri sélectif.
- **La réduction des déplacements :** Les locaux du siège de DRiMS ont été choisis en plein cœur de Paris à proximité des transports en commun afin d'en faciliter l'accès, ainsi que les déplacements chez nos clients. Les déplacements en transports en commun des commerciaux terrains dans le cadre de leur activité sont pris en charge à 100% par l'entreprise. Ce positionnement géographique au cœur de Paris permet à 91,7% de nos collaborateurs de venir en transport en commun.

Lutte contre la corruption :

DRiMS s'engage sur le terrain contre la corruption sur toutes ses formes. Les collaborateurs sont sensibilisés aux valeurs de DRiMS et représentent la société auprès des partenaires :

- ⇒ Règle anti-corruption communiquée à l'équipe commerciale : « Tout cadeau commercial d'une valeur de plus de 80€ est considéré comme de la corruption et est interdit au sein de l'entreprise. »
- ⇒ Respect des règles de confidentialité et déontologiques
- ⇒ Interdiction de pratiquer la sous-traitance masquée

Horizon 2019/2020, amélioration continue :

L'année 2019 à vu l'arrivée d'une personne en charge de la RSE, avec notamment les missions suivantes :

- ⇒ Audit de l'existant
- ⇒ Elaboration d'une grille d'évaluation interne
- ⇒ Mise en place d'un programme d'amélioration continue
- ⇒ Sensibilisation des collaborateurs via l'envoi de documentation et de questionnaires permettant d'obtenir des données chiffrées sur : la préoccupation des salariés, les moyens de transports qu'ils utilisent, les gestes d'économies d'énergie qu'ils emploient ainsi que leurs gestes éco-responsables (**Voir l'annexe : « Notre RSE en bref »**)
- ⇒ Broyeur pour les papiers de bureau
- ⇒ Objectif réduction des déchets : réduire d'au moins 30%, l'utilisation des bouteilles d'eau



Charte d'engagement managérial

I/ Exemplarité des managers

Le manager est le premier garant de l'équilibre de vie et de la cohésion au sein de son équipe. Il a pour missions :

- Incarner l'esprit d'équipe, le respect, les qualités d'écoute,
- Faciliter les pratiques d'équilibre de vie et le bien-être au travail,
- Prendre en compte les particularités de chacun, tout en veillant à la cohésion du groupe.

II/ Respect de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle

Pour un climat de travail efficace et serein, le manager doit respecter un équilibre de vie et veiller à :

- Définir des horaires de travail raisonnables pour ses collaborateurs,
- Prévoir des délais réalistes pour chaque projet et définir les priorités,
- Eviter de solliciter ses collaborateurs en dehors des horaires de travail (soir, week-end et congés) sauf exceptionnellement,
- Prendre ses congés et organiser la prise de congés de ses collaborateurs.

III/ Optimisation des réunions

Optimiser les réunions permet une meilleure gestion du temps de travail et de l'équilibre de vie. Pour cela, il est nécessaire de :

- Planifier les réunions dans la plage horaire 9h-18h, sauf exceptions,
- Eviter une réunion lorsque certains participants sont indisponibles,
- Favoriser le téléphone et définir un cadre horaire précis pour les réunions,
- Ne convier que les personnes réellement intéressées par le sujet de la réunion,
- Organiser les réunions : envoyer préalablement un ordre du jour et un objectif précis, demander à tous d'être concentrés (pas de téléphone) afin d'être efficaces, définir le plan d'action à la suite de la réunion.

IV/ Bon usage des emails

- Gérer les priorités dans les emails et privilégier le téléphone si cela est possible afin de réduire le volume d'envoi d'emails,
- Eviter les envois d'emails hors des horaires de travail,
- Mettre en copie uniquement les personnes concernées et favoriser une communication claire et professionnelle.

NOTRE RSE EN BREF



PRÉOCCUPATION
RSE DES SALARIÉS



TRAJET EN
TRANSPORTS EN
COMMUN



GESTES
ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE



GESTES ÉCO-
RESPONSABLES

91.7%

Des trajets domicile
- travail se font en
transports en
commun

DEPUIS 2018

3 706

GOBELETS EN PLASTIQUE
ÉCONOMISÉ

2019 Objectif de réduction de
30% de la consommation
de bouteilles plastiques